

ASSEMBLÉE NATIONALE

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

AMENDEMENT

N ° CL547

présenté par

M. Rudigoz, M. Mazars, Mme Dupont, M. Ghomi, Mme Rilhac, Mme Yadan, Mme Caroit,
Mme Tanzilli, M. Haury, Mme Janvier, M. Fiévet, M. Buchou, Mme Clapot, Mme Tiegna,
Mme Chassaniol et M. Cormier-Bouligeon

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.